

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 janvier 2026

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 1986

présenté par  
M. Labaronne

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 12 QUATERDECIES, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--